

Le décalage du casse-croûte au Ferrage ? Pas d'accord !

Lundi 1er octobre 2018, la direction du Ferrage a réuni à huit clos les syndicats signataires de l'accord VSD du 10 juillet 2017, sauf la CGT qui ne l'a pas signé.

En effet, cet accord est un nouveau droit pour le patron qui, à nos dépends va vers toujours plus de flexibilité.

Les conséquences pour nous :

- ✓ Le temps de travail entre deux pauses est actuellement autour de 2 heures. Si cette mesure passait ce ne sera plus le cas.
- ✓ Comment le patron compte t'il rattraper l'arrêt de la MEF 1 pendant la pause casse-croûte de 25 minutes par tournée ? Les 2 samedis en H+ modulation collective pour les 2 tournées ?

PAS DE SIGNATURE, PAS DE DÉCALAGE DE CASSE CROÛTE !

Les militants CGT du Ferrage ont demandé aux travailleurs concernés ce qu'ils en pensaient et ce sur les deux tournées.

Si la majorité des syndicats représentatifs respectaient l'avis des travailleurs de ceux qui tiennent le manche, ils ne devraient pas valider ce décalage de casse-croûte en apposant leurs signatures sur un nouvel avenant de cet accord.

ALORS QUE FAIRE SI LES SYNDICATS SIGNENT QUAND MÊME ?

Tous les accords signés ces dernières années ne l'ont été qu'à l'avantage et l'intérêt du patron. Résultat : banco pour ses profits qui s'envolent d'années en années (1,7 milliards de bénéfices ce premier semestre 2018 : un record absolu !)

et pour nous les travailleurs :

Salaires gelés , nombre de CDI toujours en baisse (2000 CDI en moins sur Sochaux en l'espace de 3 ans) « Où est la préservation de l'emploi que nous chantent à chaque fois les signataires ? », précarité des ouvriers(ères) intérimaires qui gagnent à peine 1 200 euros par mois et qui sont plus nombreux en fabrication que les ouvriers(ères) en CDI, conditions de travail de pire en pire avec des moyens en matériels toujours en baisse , des horaires de travail trop longs , flexibilité du temps de travail accrue avec des H- ou H+ qui perturbent nos vies.



UNE SÉCURITÉ À DEUX ÉCHELLES !

Vendredi 5 octobre une entreprise extérieure était en train d'effectuer des travaux pour l'installation de la 5008 au bâtiment M33 niveau 6/14 au dessus des postes des travailleurs qui produisent la 3008.

Du chef d'équipe au directeur du Ferrage, toute la hiérarchie était présente sur les lieux.

Ils n'ont pas voulu arrêter les travaux avant la venue de militants CGT qui leur ont demandé d'arrêter ces travaux dangereux.

Les E.P.Is sont imposés par la direction, et le moindre manquement, lorsqu'il s'agit de travailleurs du rang conduisent à des sanctions immédiates. Les travailleurs (euses), peuvent juger de cette attitude inexcusable !

*Ignorer un problème
est encore le plus sûr moyen
de le résoudre.*



QUELLE MOUCHE L'A PIQUÉ ?

Un R.U du bâtiment M 40 aurait déclaré que son équipe n'était composée que de « cas-sociaux et de bras-cassés ».

Irrespectueux : Dénigrer ceux qui tiennent le manche et lui font sa paie n'est pas acceptable. À ce jour, toute l'équipe attend des explications sur ses propos !

Si l'effectif que lui attribue le patron ne lui convient pas qu'il s'en prenne à lui !



QUAND TU N'AS PAS DE MOYEN : FAIS RIEN !!!

Ce même R.U a conseillé à un ouvrier qui avait du mal à séparer des pièces emboîtées, un bout de ferraille (trouvé dans une poubelle), tranchant et plein de bavures acérées, afin de lui faciliter le boulot !

Quelle TACHE !!!